



L'ÉVÉNEMENT

Ce que prévoit le protocole en cas de Covid

LA FERMETURE d'établissements scolaires pour cause de Covid semble déjà écrite. À La Réunion, où la rentrée a eu lieu le 17 août, 24 écoles n'ont pas pu rouvrir, certains membres du personnel étant potentiellement des « cas contacts ». Une liste qui s'est allongée. À ce jour, 31 établissements ont fermé totalement ou partiellement sur l'île. Une préfiguration de ce qui va se passer en métropole, où 21 départements sont désormais en zone rouge ?

Quelle sera la marche à suivre en cas de suspicion de Covid dans une école ? À partir de quand un établissement scolaire fermera-t-il ses portes ? Pas de norme fixée sur ce dernier point. Et pour cause : la fermeture d'une école dépendra de son organisation (le brassage entre les élèves et les classes a-t-il été limité ?) et, surtout, du nombre de « cas contacts », ces personnes qui ont été en « lien étroit et prolongé », avec le « patient zéro ». Sachant qu'un malade du Covid-19 serait contagieux dès deux à trois jours avant les symptômes. Quand symptômes il y a.

« Nous pourrions décider de mesures localisées, avec les préfets, les agences régionales de santé (ARS) et les recteurs, de façon à ce que, quand des cas de Covid sont suspectés ou confirmés, se déclenche immédiatement une procédure calée », a indiqué jeudi le ministre de l'Éducation, Jean-Michel Blanquer, lors d'une conférence de presse conjointe aux côtés du premier ministre, Jean Castex, et du ministre de la Santé, Olivier Véran. Une

procédure qui prévoit l'isolement de la personne, la remise à l'ARS de la liste des cas contacts et leur « dépistage rapide ». Dans 80 % des cas, les résultats tombent dans les 36 heures, a précisé Olivier Véran.

Comment cette procédure va-t-elle se décliner dans les écoles ? En cas de symptômes, les directeurs d'école et chefs d'établissement contacteront la famille, qui se mettra en lien avec l'ARS. Laquelle se tournera vers l'école pour identifier les cas contacts. « Il faudra retracer le parcours de l'enfant 48 heures avant les premiers symptômes », explique Guislaine David, au Snuipp, le premier syndicat d'enseignants du primaire. C'est déjà arrivé en juin, et nous avons constaté que les ARS et les maires agissaient différemment. Certaines écoles ont fermé avant même le résultat des tests. »

En cas de Covid, le ministre de l'Éducation a répété que la classe concernée, voire l'école, fermerait. C'est ici qu'entre en jeu la question du « brassage » des élèves. Ce brassage entre les classes, groupes de classes ou niveaux doit être « limité », « dans la mesure du possible », explique le protocole sanitaire de l'Éducation nationale. Mais il n'est pas interdit. Pas même à Paris et dans les Bouches-du-Rhône, où le virus circule pourtant activement depuis la mi-août. Pour décider de la fermeture d'une école, aucun seuil n'a été défini au niveau national. C'est localement que les choses devront se décider, avant de déclencher le « plan de



continuité pédagogique», qui prévoit un enseignement «mixte» (présentiel et distanciel) ou entièrement à distance. «*La mise en quatorzaine d'une école, c'est deux semaines sans cours et des solutions de garde à trouver pour les parents*», rappelle Guislaine David, au Snuipp. ■

C. B.

“ Il faudra retracer
le parcours de l'enfant
48 heures avant les
premiers symptômes ”

GUISLAINE DAVID (SNUIPP)